

Nous décidant à conserver les planches, auxquelles nous en avons même ajouté une nouvelle, destinée à représenter la pellagre, nous avons mis tous nos soins pour que dorénavant elles ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de la gravure que sous celui du coloris.

Nous devons ajouter qu'un grand nombre de modèles de maladies de la peau, pris sur nature, à l'hôpital Saint-Louis, et exécutés en cire par le docteur Thibert, ont été réunis dans le Musée Dupuytren par les soins de M. Orfila; que cette collection variée a été classée d'après la méthode que nous avons adoptée dans cet ouvrage, et qu'ainsi, grâce à la sollicitude éclairée de M. le doyen, l'étude des affections cutanées est complétée, pour ainsi dire, par un moyen précieux et nouveau, qui permettra toujours de rapprocher l'exemple de la description.

ALPHÉE CAZENAVE ET H. E. SCHEDEL.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE

DES

MALADIES DE LA PEAU.

§ 1. Les affections cutanées sont, de toutes les maladies, celles qui sont restées le plus longtemps entourées d'une obscurité qui est loin d'être encore dissipée. Ce fait est d'autant plus extraordinaire que ces maladies sont très-communes, et qu'il n'en existe pas dont les phénomènes soient plus faciles à reconnaître, puisqu'elles se manifestent par des caractères constamment appréciables à la vue. Peut-être est-ce dans cette fréquence elle-même, et dans la facilité avec laquelle on peut constater leur existence, qu'il faut chercher la cause du chaos dans lequel ce genre d'affections est resté plongé si longtemps. Ici, comme dans beaucoup d'autres parties de la médecine, la multiplicité des faits n'aura servi qu'à encombrer la science. Pouvait-il être autrement de l'histoire des mêmes maladies observées à différents états et décrites comme des affections dissemblables, suivant qu'on les rapportait à telle ou telle classification, le plus souvent vicieuse, ou même qu'on les recueillait sans ordre, sans méthode, sans chercher à les grouper?

Pour désigner les affections cutanées, divers termes génériques ont été employés à différentes époques par les pathologistes français: tels sont ceux de *lèpre*, d'*éruption herpétique* et de *dartre*. Cette dernière dénomination (de *δαρτος*, excorié) a prévalu pendant longtemps, et sert encore dans le vulgaire à désigner une partie de ces affections; mais nous avons pensé que ce terme devait être rejeté du langage médical, avec son amplification (dermatose dartreuse), comme une dénomination vide de sens qui s'applique à tout, et par conséquent ne signifie rien. Nous croyons

bien faire en imitant l'exemple des dermatologistes anglais, qui rejettent les termes vagues de *scurvy* et de *leprosy*, termes qui correspondent à nos dénominations de *dartre* et de *lèpre*.

(§ 2. Les affections cutanées étaient connues dans l'antiquité; elles paraissent avoir été très-communes chez les Égyptiens. La première mention expresse qu'en fasse l'histoire, se trouve consignée dans le Pentateuque de Moïse, livre du Lévitique, où il est ordonné de séparer du reste du peuple, et d'isoler avec soin les personnes atteintes du *tsarath*; les signes qui devaient servir à faire reconnaître cette maladie, y sont en même temps indiqués. Selon Hérodote, qui écrivit mille ans après Moïse, les lois des Juifs sur la lèpre furent tirées de la pratique des Égyptiens. Les Septante ont traduit le texte hébreu *tsarath* par le mot grec *λεπρα*, voulant sans doute faire entendre, par ce dernier, qu'il s'agissait d'une affection cutanée grave. En effet, les caractères assignés par les médecins grecs à la maladie qu'ils appellent *λεπρα*, ne se rapportent en rien à ceux qui indiquaient, suivant Moïse, la présence du *tsarath*. Par *λεπρα* (de *λεπρος*, *scaber*), les médecins grecs entendaient une affection squameuse de la peau, dont la superficie était seule atteinte, tandis que la maladie dont parle Moïse (*tsarath*) pénètre et détruit jusqu'aux os, caractères qui se rapportent au *λευκη* des auteurs grecs, et non au *λεπρα*. Quant au mot hébreu *tsarath*, la description de la maladie à laquelle Moïse l'applique, peut seule servir à en préciser la signification; car, pris isolément, ce terme, d'après Michaelis, signifierait *affliction vive*; et Eben Esra le considère comme synonyme de maladie grave. Les Septante, en traduisant le *tsarath* des Hébreux par *lepra Hebræorum*, ont commis la faute que n'ont pas su éviter plus tard les traducteurs des Arabes, en rendant le terme *juzam* ou *juzamlyk*, affection analogue au *tsarath*, par celui de *lepra Araborum*. Dans les deux circonstances, les Grecs, en rendant ces termes par le mot *λεπρα*, paraissent avoir eu plutôt l'intention d'indiquer qu'il s'agissait d'une affection cutanée grave, que celle d'en déterminer la nature. Quoi qu'il en soit, l'usage du mot *lèpre* dans

le sens des Septante est maintenant consacré par le temps, et nous trouvons ici, dès nos premiers pas dans l'étude des maladies de la peau, un exemple remarquable de la confusion que jette dans cette étude l'emploi d'une même dénomination appliquée à des affections de nature différente.

En effet, il est évident, d'après les règles que Moïse indique au peuple juif, et qui devaient servir à distinguer le vrai *tsarath*, que la simple apparition à la peau de taches, de croûtes et d'ulcérations soumettait l'individu à une retraite forcée, afin que l'on pût juger du mal. Ces règles donnent le nom de *tsarath*, ou lèpre, à trois affections distinctes : 1° l'une, susceptible de guérison et caractérisée par des ulcérations, des chairs vives et des cicatrices déprimées, espèce que certains auteurs, tels que Adams, etc., soupçonnent d'être le *frambæsia*; 2° une autre, caractérisée par des élévations d'un rouge clair (*subrubra*) et qui était incurable : c'est la lèpre tuberculeuse ou *lepra Araborum*; et, enfin, 3° la lèpre blanche, maladie incurable, et selon toute probabilité, le *leuce* des Grecs, affection inconnue dans nos climats. Toutefois, la coloration blanche des parties affectées n'est pas toujours considérée comme étant de nature lépreuse, car nous lisons : « Considerabit eum sacerdos et teneri leprâ mundissimâ judicabit; eo quod omnis in candorem versa sit, et idcirco homo mundus erit; » et « Quod si rursum versa fuerit in alborem et totum hominem operuerit, considerabit eum sacerdos et mundum esse decernet. » (*Liber Lev.*, cap. 13, v. 13, 16, 17.) Ailleurs, au contraire, c'est précisément la blancheur extraordinaire du corps, la blancheur de neige, qui se trouve indiquée comme le signe le plus caractéristique de la lèpre : « Et egressus est ab eo leprosus quasi nix. » (*Lib. iv, Regum*, cap. 5.) Nous ne faisons ces remarques que pour prouver combien la confusion était profonde. La frayeur des Juifs était d'ailleurs si grande et leur ignorance si complète quant à la nature du mal, qu'on les voit prendre pour la lèpre les teignes qui rongent les vêtements de laine, et les moisissures des murailles. La lèpre tuberculeuse, *lepra Hebræorum*, *lepra Arabo-*

rum et l'*elephantiasis* des Grecs, qui existe encore, est donc celle dont la connaissance remonte à la plus haute antiquité.

Chez les Grecs, les affections cutanées étaient très-communes, et les noms donnés par Hippocrate à ces maladies sont encore employés de nos jours dans le langage médical. Il est cependant impossible de préciser à quelles éruptions les divers noms, dont se sert Hippocrate, doivent être rapportés. Néanmoins nous pensons que c'est en se basant sur la signification pure et simple de ces noms dans la langue primitive, que l'on pourra arriver aux résultats les plus satisfaisants et les plus exacts.

Hippocrate parle des maladies de la peau sous les dénominations diverses de *λεπρα*, de *ψωρα* et de *ληχεινεις*. (*Lib. de Affect.*, sect. 3. *Prænot. et alibi pass.*) Les autres termes dont il se sert sont ceux de *εξανθηματα*, de *ερυσιπελας*, et de *πυρος αγρις*. (*Liber III, Epid.*) Ils s'appliquent à des éruptions cutanées accompagnant des maladies plus graves.

Les affections squameuses ou écailleuses sont évidemment désignées par Hippocrate sous la dénomination de *λεπρα* et de *ψωρα*. Ces mots embrassent toutes les formes que nous décrivons sous les noms de lèpre, de psoriasis, de pityriasis, d'ichthyose. Nous venons de voir comment les Septante, voulant désigner en grec une maladie cutanée des plus redoutables, et dont Moïse faisait mention, avaient employé le mot *λεπρα* comme le terme grec équivalent.

Le terme *ψωρα* (*asperitas*) paraît cependant avoir été appliqué par Hippocrate et les auteurs grecs à une foule d'éruptions diverses, accompagnées de démangeaisons, et probablement aux affections sèches, au prurigo, au lichen, etc. ; mais on ne trouve rien dans Hippocrate, pas plus que dans les autres auteurs, qui prouve que par *ψωρα* ils aient voulu désigner particulièrement la gale. M. Dezeimeris, dans un article plein d'intérêt sur l'histoire de la gale (*Dict. de méd.*, 2^e édit., GALE), établit que cette maladie était connue des Grecs, et il s'appuie entre autres sur le passage suivant d'Aristote, qui indiquerait d'une manière non équivoque le caractère contagieux du *ψωρα*. « Cur a tabe

« et lippitudine, et scabie (*ψωρα*) capiuntur, qui appropinquarint ; ab aqua autem intercute, aut febre, aut stupore attonito, aut aliquo ex numero cæterorum malorum capi nequeunt? » (*Probl.*, sect. 7.) La réponse d'Aristote mérite attention : « Sed scabies (*ψωρα*) magis quam lepra, cæteraque vitia generis ejusdem, afficere potest ; quoniam per summa corporis erant, et humore manat glutinoso : genus namque prurientium omne tale est. Itaque idipsum quia per summa oritur glutinosumque est, nimirum idcirco attingere potest : cætera nequeunt, vel quia non per summa proveniunt, vel quia persistere suam ob siccitatem non possunt, quamvis per summam cutem oriantur. » (Aristote, *Probl.*, sect. VII, *Probl.* 8, t. IV. Éd. de Duval.) Ces passages prouvent, en effet, qu'Aristote attribuait au psora un caractère contagieux, parce qu'il s'en écoulait une humeur visqueuse, tandis que la lèpre était une affection squameuse sèche ; ces termes équivalent à ceux de darts vives ou suppurantes et de darts sèches ou squameuses, dénominations dont on a reconnu l'inexactitude ; mais rien ne démontre qu'il s'agit de la gale. Nous ne voyons pas non plus dans les passages suivants, tirés de Paul d'Égine et d'Actuarius, ce que M. Dezeimeris y trouve de favorable à son opinion. Paul d'Égine dit en effet : « Uterque affectus (lepra et scabies) cutis aspritudo est cum pruritu, in qua corpus absumitur colliquaturque, originem ex melancholico humore trahens ; sed lepra altam cutem orbiculatim depascitur, et piscium modo squamulas ex se remittit ; scabies vero summa infestat potius, varie figurata, furfuracea remittit. » (Paul. Égin., lib. IV, cap. 2.) Actuarius rejette les *furfuracea* ; mais le passage de cet auteur, que nous croyons devoir rapporter, est loin d'offrir la clarté de celui d'Aristote : « Minus post elephantem mala est *λεπρα*, cui scabies et impetigines succedunt : sed lepra altius descendit et orbicularia exanthemata facit, et carnis quadam colliquationes, ac *λεπιδας* (hoc est squamulas) remittit, unde etiam nomen adeptum est. Non ita profunde scabise (*ψωρα*) penetrat, et variis figuris insignitur, nec furfuracea

« corpuscula rejicit. Leporam melancholicus succus committit; « sed scabiem *varii* humores, earumque variæ misulæ consti-
tuunt. Communis utriusque est cutis asperitas et pruritus. »
(Actuarius, *Med., sive method. medend.*, lib. II, cap. 2.)
Ces passages sont loin de prouver une connaissance de la gale; quant à ceux tirés de Plutarque et de Lucien, ils se rapportent principalement à cette démangeaison violente qui caractérise la ψώρα, à cette jouissance qu'on éprouve d'abord à se gratter, jouissance qui finit par se convertir en un vrai supplice. Ces caractères, du reste, peuvent s'appliquer aussi bien au lichen, et mieux encore au prurigo. Ne sait-on pas que des malheureux atteints de cette dernière affection, et auxquels la vie était devenue insupportable, ont terminé leurs jours par le suicide, tant étaient atroces les démangeaisons qu'ils éprouvaient? Dans la gale, les démangeaisons, quoique vives, sont loin d'offrir ce caractère pénible; et si certains Espagnols, qui, dit-on, refusaient de se laisser guérir de la gale pour ne pas se priver d'une jouissance, eussent été atteints du prurigo, nous ne doutons pas qu'ils n'eussent accepté comme un bienfait une guérison qu'ils rejetaient comme un sacrifice.

Nous admettons donc que la gale a pu être connue des Grecs, mais nous pensons qu'elle était souvent confondue, même par les auteurs, avec beaucoup d'autres maladies de la peau, dont de vives démangeaisons formaient le caractère prédominant, et nous maintenons surtout que nulle part elle n'est désignée particulièrement par le mot ψώρα. Il est même probable, ainsi que nous le verrons en traitant de la gale en particulier, que cette maladie ne fut pas considérée comme une affection cutanée, mais bien comme le résultat de la présence de l'*acarus scabiei*, et dont on pouvait guérir à volonté, en se débarrassant de l'insecte au moyen de l'extraction. Du reste, chez la plupart des nations modernes, nous trouvons également les noms divers de *gale*, de *rogn*, de *scab*, de *itch*, de *krätze*, employés non-seulement par le vulgaire, mais aussi par des écrivains, pour désigner des maladies autres que la gale proprement dite, et in-

diquant toujours que de vives démangeaisons accompagnent l'affection cutanée.

Chez les Grecs, le même terme de ψώρα, auquel on ajoutait l'adjectif ελκωδής, ulcéré (ψώρα ελκωδής, scabies ulcerata), était appliqué aux affections cutanées d'où s'écoulait une humeur plus ou moins abondante. Ces affections, qui ont été désignées par quelques auteurs français sous le nom de *dartres vives*, comprennent plusieurs variétés dans la classification actuelle, tels sont le lichen agrius, l'eczéma, l'impétigo, etc. Le terme ψώρα, accompagné du mot λεπρω, employé adjectivement (ψώρα λεπρω, scabies squamosa), servait à désigner les maladies cutanées accompagnées de vives démangeaisons, mais sans écoulement de matière : c'est ce que les auteurs ont appelé depuis *dartres sèches*. (Ætius, tetrab. IV, serm. 1, cap. 630.)

Hippocrate fait souvent mention de certaines éruptions qu'il désigne sous le nom générique de λειχνηες, mais il n'en indique pas les formes caractéristiques. (Lib. III, ad Eunap., cap. 57, et lib. V, κατά τοπους. Lib. II, Προρρητικον, et lib. Περι παθων.) Quelques auteurs ont avancé que, sous ce nom, Hippocrate voulait indiquer l'*impetigo*, mais l'opinion la plus généralement admise, celle de Lorry, est qu'il désignait par ce mot une affection accompagnée de desquamation de l'épiderme, affection dont parle Lorry sous la dénomination de *dartre farineuse* (*psoriasis, pityriasis*). (Lorry, *De morbis cut.*, p. 145.)

Ces trois classes d'affections cutanées, λεπρωι, ψωραι et λειχνηες, forment à peu près les seules qu'Hippocrate ait reconnues, et il paraît les avoir considérées comme des degrés différents d'une seule et même maladie, dont le λειχνηες aurait formé la variété la plus légère, et le λεπρω la variété la plus grave.

D'autres termes, employés par Hippocrate, ont été encore conservés par les auteurs modernes, et dans un sens qui est resté à peu près le même. Ces termes sont ceux de εξανθημα (d'où exanthème), de ερυσιπελας (de ερευθειω, rougir, et πιλλα, la peau), et de ερπης. Le premier était employé par Hippocrate comme terme générique, servant à désigner toute espèce de ma-

ladie éruptive (lib. III, *Epid.*). Le sens du mot *ερυσιπελας* était celui que les modernes lui assignent, mais il est difficile d'indiquer d'une manière précise à quelle affection de la peau Hippocrate consacre le terme *ερπης* (de *ερπειν*, ramper). Cette dénomination paraît avoir été appliquée à des affections cutanées de différente nature, mais qui présentèrent toutes un phénomène identique, celui de tracer sur la surface du corps des figures plus ou moins irrégulières. L'ordre *herpes*, dans notre classification, offre également cette particularité; c'est ainsi que dans le zona, l'herpes iris et l'herpes circinnatus, on trouve des lignes bien marquées et de différentes formes. Certaines variétés du lichen, de l'eczéma, de l'impétigo, et l'affection squameuse, connue sous le nom de lèpre, offrent le même phénomène. Lorry pense que le mot *ερπης* était synonyme, chez les Grecs, de notre mot français *dartre*, et servait à désigner une affection cutanée peu profonde, qui rampait à la surface de la peau sans y laisser de traces. Le propre de cette maladie était d'avancer en serpentant, et de gagner peu à peu les parties saines en abandonnant celles qui étaient primitivement affectées. Paul d'Égine admet deux variétés de *ερπης*; l'une miliaire (*κεγχρίας*), et l'autre ulcérée (*εσθιομενος*). (Paul d'Égine, lib. XIV.) Galien admet une troisième variété sous le nom de herpes vésiculeux (*ερπης φλυκταινωδης*). Le mot a été conservé par certains auteurs, tels que Sauvages et J. Frank, qui s'en servent comme d'un terme générique qu'ils appliquent aux affections cutanées en général: Frank préfère même la division des maladies cutanées de Galien à toutes les autres. Galien admettait, comme nous venons de le voir, trois variétés d'affections herpétiques: la miliaire, la vésiculeuse et l'ulcérée.

Hippocrate ne fait pas mention du porrigo, il parle cependant, sous le nom de *πιτυρωδεις*, de certaines éruptions farineuses qui paraissent à la tête, à la suite de quelques maladies aiguës. (*Epidem.* 2.)

Le terme *εκθυμα* (*εκθοειν*, agir avec violence, faire éruption avec impétuosité) paraît avoir été employé par Hippocrate pour indiquer des éruptions élevées et pustuleuses; aussi quelques au-

teurs, tels que Fernel, Paré, Vidus Vidius, Sennert, etc., ont avancé que par ce mot Hippocrate entendait parler de la petite vérole, et que le mot *εξανθηματα* avait été appliqué par le même auteur à la rougeole et à la scarlatine. Nous ne partageons pas cette opinion, et notre incrédulité se fonde sur ce que ce grand maître n'eût jamais confondu avec les autres maladies une affection aussi remarquable que la variole. Hippocrate parle encore des pustules sous les noms de *φλυκταιναι*, de *υδρωα* et de *πομφοι*, mais le mot pustule (*pustulæ*) est employé par Celse, non-seulement pour indiquer toute élévation remplie de liquide, mais même toutes les saillies « *quæ ex urtica, vel ex sudore nascuntur.* »

Sous le nom de *εκζεμα* (de *εκζεω*, bouillonner, faire éruption), Ætius parle de certaines éruptions accompagnées de chaleur et de douleur, éruptions qui couvrent la presque totalité du corps (Ætius, tetrab. IV, serm. 1, cap. 128): « *eas εκζεματα, ab ebulliente fervore, Græci vulgo appellant.* » Paul d'Égine donne aussi ce nom, ainsi que ceux de *εκζεματα*, de *περιζεματα*, à des éruptions de pustules sèches (*citra sanielem*), c'est-à-dire de papules. Il serait difficile de préciser à quelles maladies décrites par Celse on devrait rapporter les *εκζεματα*. Selon toute apparence ces affections sont confondues avec les *papulæ* et les *pustulæ* de cet auteur.

Sous les noms de *αλφος*, de *μελας*, et *λευκη*, Hippocrate désigne des maladies où la peau change de couleur, et perd sa sensibilité, en même temps que les poils blanchissent et tombent. Les deux premières ne différaient l'une de l'autre que par la coloration; l'affection était superficielle. Le *λευκη* était une maladie très-grave, produisant la destruction lente de la peau, des muscles, et pénétrant jusqu'aux os: elle paraît avoir été de la même nature que la lèpre ou tsarath des Hébreux. Le fragment suivant d'Archigène, qui nous a été conservé par Ætius, indiquera au juste les rapports que les Grecs établissaient entre le *λευκη* et les maladies squameuses qu'ils désignaient sous le nom générique de *λεπραι*: « *Differt lepra a leuce et alphi, vitiliginis speciebus, « in eo quod lepra aspera sit ad contactum, et prurium loco-*

« rum inducat; cutis enim sola est quæ affecta est, et exco-
 « cute, caro subjecta sana reperitur. In leuce vero subjecta cuti
 « caro tota per profundum transmutata est ad albidiorum colo-
 « rem et superficies affecti loci lævissima est, et confrica citius
 « rubescit, præsertim in iis qui facile curantur. At vero alphas
 « in superficie hæret et veluti squama cuti affixus est. Cæte-
 « rum a scabie differt lepra, quod in scabie quidem furfuracea
 « quædam cuti inhærentia apparent, in lepra vero quædam ve-
 « luti magnorum piscium squamæ. Differt vero lepra ab im-
 « petigine feroci, eo quod impetigo orbiculatim semper proser-
 « pat, lepra vero non ita, nec eodem modo. » (Tetrab. iv, serm. 1,
 « cap. 134.) Cependant Paul d'Égine, qui traite en même temps
 du λεπρα et du ψωριασις, indique au contraire la forme orbicu-
 laire du λεπρα comme un caractère distinctif de cette affection.
 « Δεπρα per profunditatem corporum cutem depascitur orbicu-
 « latiore modo, et squamas piscium squamis similes dimit-
 « tit : ψωρα autem magis in superficie hæret et varie figurata
 « est, etc. » (Paul d'Égine, lib. iv, cap. 1. *De lepra et psora.*)

Les successeurs d'Hippocrate ont fort peu ajouté aux connais-
 sances qu'il possédait sur les affections cutanées; leurs com-
 mentaires ont servi généralement plutôt à embrouiller le sujet
 qu'à l'éclaircir.

Il faut arriver jusqu'à Celse, qui écrivit sous Tibère, pour se
 faire une opinion de la manière dont les Latins considéraient les
 maladies de la peau. Ici, aux noms déjà indiqués par les auteurs
 grecs, de nouveaux termes sont ajoutés, tels sont ceux d'*impe-*
tigo, de *papulæ*, de *pustulæ*, de *scabies*, de *porrigo*, de *syc-*
osis, de *vari*, de *viticigo*, etc.

Le mot impétigo (de *impetus*) a été d'abord employé par Pline,
 qui s'en sert toujours au pluriel (*impetigines*), pour indiquer
 des éruptions qui occupent principalement la face. Celse dis-
 tingue quatre espèces d'impétigo, qui sont plutôt des degrés
 d'une même maladie que des espèces différentes. La première,
 dit-il, est pustuleuse et produit des ulcérations : la deuxième est
 papuleuse, la rougeur y est plus vive; il lui applique la déno-

mination de *rubra* : la troisième est plus violente, elle détruit
 plus profondément; la couleur des croûtes est noire; *nigræ co-*
gnomen est : la quatrième espèce est incurable, elle est blan-
 châtre, etc. La description de cette dernière variété semble s'ap-
 pliquer au *psoriasis inveterata* de nos classifications modernes.

Le terme *papulæ* (de *papula*, bourgeon, bouton de plante)
 est employé d'abord dans Coelius Aurelianus (*Tarb.* 21), qui dit
 en parlant des rubéfiants : « *Admovenda illa emplastra quæ*
 « *corpus valeant papulare.* » Virgile se sert aussi du mot *papulæ*
 (lib. III, *Georg.*), « *ardentes papulas.* » Celse distingue deux
 genres de papules : « *Altera est in qua per minimas pustulas cu-*
 « *tis exasperatur et rubet, leviterque roditur, etc.; altera autem*
 « *est quam αγραν, id est feram, Græci appellant.* »

Celse ne cherche pas à établir une distinction entre les *pa-*
pulæ et les *pustulæ*. Cependant, dans la description qu'il donne
 des pustules, il indique l'humeur que celles-ci contiennent, tandis
 qu'il n'en est pas question quand il parle des papules. Il signale
 trois variétés de pustules, et compare la première à l'affection
 que les Grecs nommaient *εξανθηματα*, et à laquelle ils appli-
 quaient le nom de *φλυκταιναι ελκωδεις*, lorsque les pustules ve-
 nant à s'ouvrir, les chairs étaient comme ulcérées; l'autre, plus
 dure, comprend, dit-il, le *φλυξαιον* des Grecs; et la troisième
 espèce, qui est aussi la plus fâcheuse, est celle qui a reçu le nom
 de *επιουκτις*. (Cels., lib. v, sect. 14.)

Celse distingue deux espèces de *favi* (*μηλικηρια* des Grecs),
 nom adopté dans les deux langues, à cause de la ressemblance
 que présente avec le miel la matière contenue dans les pustules.
 Ces espèces ne diffèrent, d'après lui, que par le volume des pus-
 tules, plus fortes dans l'une que dans l'autre. Le siège de cette
 affection était presque toujours le cuir chevelu. (Celse, lib. v.)
 Par *achores*, Celse entend une variété de pustules qui occupent
 le cuir chevelu (Celse, lib. v, cap. 18) (*ιχωρ*, pus, matière). Ces
 pustules diffèrent des *favi* en ce qu'elles sont plus petites. Ainsi,
 d'après Celse, ces deux variétés de pustules, les *favi* et les *acho-*
res, ne diffèrent que par la nature du fluide qu'elles renferment

et par leur volume. Le terme *favi* était employé selon toute probabilité pour indiquer l'affection que nous décrivons dans cet ouvrage sous le nom de *porrigo* (teigne faveuse); cette opinion est aussi celle de Biett.

Le terme *porrigo* est employé par Celse pour indiquer diverses affections, tant sèches que suppurantes, du cuir chevelu. « *Por- rigo est, ubi inter pilos quædam quasi squamulæ surgunt, cæque in cute resolvuntur et interdum madunt, multo sæpius siccæ sunt, idque evenit, modo sine ulcere, modo exulcerato loco.* » (Celse, lib. VI, cap. 1, 2.) Après lui, les auteurs ont parlé de la même maladie sous les noms divers de *pityriasis capitis*, de *scabies capitis*, de *crustea lactea*, de *tinea*, d'*alopecia*, etc. etc.

Il est généralement admis que le terme *scabies* de Celse et des Latins signifie la gale. Cependant le peu qu'en dit cet auteur, pourrait être également appliqué à d'autres affections cutanées, et d'ailleurs il n'est fait aucune mention de la contagion. Voici ce qu'en dit Celse : « *Scabies vero est durior cutis, rubicunda, ex quâ pustulæ oriuntur, quædam humidiores, quædam sicciore; exit ex quibusdam sanies, fitque ex his continuatis exulceratio pruriens, serpitque in quibusdam citò. Atque in aliis quidem ex toto desinit, in aliis vero certo tempore anni revertitur. Quo asperior est, quoque prurit magis, eo difficilior tollitur : itaque eam quæ talis est *αγριαν* (id est feram) Græci appellant.* » Ce passage est assez obscur, et si Celse connaissait réellement la gale, il est bien évident qu'il est loin de la décrire avec cette exactitude élégante et précise qui le caractérise. Les passages extraits des auteurs latins étrangers à la médecine, et cités par M. Dezeimeris, prouvent bien que le *scabies* des Romains était une maladie commune et très-connue. Quinte-Curce indique succinctement la maladie, la nature et le remède. « *Scabies corpora invasit et contagium morbi etiam in alios vulgatum. Oleum remedium fuit.* » (Quint.-Curt., *Hist.*, lib. IX, cap. 10.) (Dans tous les cas, ce passage nous apprend ce qu'il faut penser des frictions d'huile douce, proposées il y a peu de temps comme nouveau moyen de traitement.) Nous croyons donc que les Romains

ont connu la gale, mais nous ne pensons pas qu'ils l'aient distinguée, ainsi que les modernes, de toutes les autres maladies cutanées. Quant au silence des auteurs à l'endroit de l'insecte de la gale, il n'y aurait là rien d'étonnant ; car évidemment ce sont les vieilles femmes et les garde-malades qui l'ont montré aux médecins, et c'est à elles que revient tout l'honneur de la découverte.

Le *syecosis* paraît avoir constitué une affection très-grave chez les Romains, du temps de Pline. Cet auteur nous dit qu'un chevalier romain l'apporta d'Asie, et la transmet ensuite par contagion à divers habitants de Rome. Se propageant rapidement chez eux par le baiser (dont ils se saluaient habituellement), la maladie affecta bientôt la plus grande partie de la population. Celse en parle en ces termes : « *Est etiam ulcus, quod a fici similitudine *συκασις* (de *συκον*, figue) a Græcis nominatur. Caro excrescit, et id quidem generale est. Sub eo vero duæ species sunt. Alterum ulcus durum et rotundum est : alterum humidum et inæquale. Ex duro exiguum quiddam et glutinosum exit : ex humido plus, et mali odoris. Fit utrumque in iis partibus quæ pilis conteguntur, sed in quidem quod callosum et rotundum est maxime in barba, id vero quod humidum præcipue in capillo.* » (Celse, lib. VI, cap. 1, 3.)

Sous le nom de *vari*, Celse parle de certaines affections du visage qu'il regarde comme indignes de l'attention du médecin. *Ætius* en parle sous les noms de *ακμην* ou *ακνην*, qui signifie maturité, pointe, vigueur (*Ætius*, tetrab. II, serm. 6, cap. 16), et de *ιογλον*, c'est-à-dire racine de poil, petit bouton à la base du poil. Ces noms d'*aene* et *jonthos* paraissent avoir été donnés à ces éruptions pustuleuses, pour indiquer qu'elles se montraient vers l'époque de la terminaison de la croissance, lorsque la barbe commence à pousser aux jeunes gens.

Dans Celse l'éléphantiasis figure au nombre des maladies générales (lib. III, c. 23). Il en parle fort brièvement : « *Ignotus autem pœne in Italia, frequentissimus in quibusdam regionibus, is morbus est quem *ελεφαντιασιν* Græci vocant ; eoque longius annumeratur, quo totum corpus afficitur, ita ut ossa quoque vitari*

« dicantur. Summa pars corporis crebras maculas crebrosque
 « tumores habet : rubor earum paulatim in atrum colorem con-
 « vertitur. Summa cutis, inæqualiter crassa, tenuis, dura mol-
 « lisque, quasi squamis quibusdam exasperatur; corpus ema-
 « cescit; os, suræ, pedes intumescunt. Ubi vetus morbus est,
 « et digiti in manibus pedibusque sub tumore conduntur, fe-
 « bricula oritur, quæ facile tot malis obrutum hominem con-
 « sumit. »

Comparons maintenant cette description avec celle que donne le même auteur des *leuce* et *alphos*, auxquels les Latins ont appliqué le terme de *vitiligo*. « Vitiligo quoque, quamvis per se nullum periculum affert, tamen et foeda est, et ex malo corporis habitu fit. Ejus tres species sunt. *Αλφος* vocatur, ubi color albus est, fere subasper, et non continuus, ut quædam quasi guttæ dispersæ esse videantur. Interdum etiam latius et cum quibusdam intermissionibus serpit. *Μελας* colore ab hoc differt, quia niger est, et umbræ similis : cætera eadem sunt. *Λευκη* habet quiddam simile *αλφο*, sed magis albida est, et altius descendit, in eaque albi pili sunt et lanugini similes. Omnia hæc serpunt, sed in aliis celerius, in aliis tardius. *Αλφος* et *μελας*, in quibusdam, variis temporibus et oriuntur et desinunt; *leuce* quem occupavit non facile demittit. » (Lib. v, cap. 23.)

D'après ces descriptions, Celse ne range point dans la même catégorie l'éléphantiasis et le vitiligo (*leuce* et *alphos* des Grecs). La description qu'il donne de l'éléphantiasis est fort brève : il est évident que cette affection lui était étrangère. Lucrèce (*De rer. nat.*, lib. v) en parle également comme d'une maladie inconnue en Italie et particulière à l'Égypte :

Est elephas morbus qui propter flumina Nili
 Gignitur Ægypti in medio, neque præterea unquam.

Galien, qui écrivit lorsque les mœurs et les rudes vertus de l'ancienne Rome étaient déjà remplacées par les vices les plus effrénés, parle aussi de l'éléphantiasis comme d'une affection étrangère au ciel de l'Italie. Du reste, cet auteur paraît

avoir confondu dans certains cas l'éléphantiasis des Grecs avec le vitiligo des Latins (Galien, *De simpl. med. facult.*, XI), et il les considère comme susceptibles d'une facile guérison.

Il paraît certain que l'éléphantiasis dont parlent Celse, Lucrèce et Galien, leur était inconnu, ou du moins qu'ils ne l'avaient pas observé personnellement.

Il n'existe dans les auteurs aucune description satisfaisante de l'éléphantiasis, avant le temps d'Aretée de Cappadoce, qui donne à cette affection le nom de *herculéenne*, parce qu'elle l'emporte sur toutes les autres en violence, et parce qu'elle est en général au-dessus de toutes les ressources de l'art. On lui assigne, dit-il, le nom d'*éléphantiasis*, parce que la peau est recouverte de squames comme celles qui couvrent l'éléphant : le nom de *leontiasis* lui a été également appliqué, lorsque les traits du visage, défigurés par la maladie, n'offrent plus rien d'humain. L'augmentation très-marquée des désirs vénériens chez quelques-uns des malheureux atteints de ce fléau, lui avait valu le nom de *satyriasis*.

A la description donnée par Aretée de cette affreuse maladie, Archigène ajoute la raucité et le son creux de la voix, symptômes indiqués par des auteurs plus modernes comme signe pathognomonique. Il serait peut-être difficile de préciser à quelle maladie indiquée par Hippocrate, il faut rapporter l'éléphantiasis d'Aretée, d'Archigène et de Paul d'Égine. Cependant il est probable que c'est au *λευκη*, ou au moins il semble que sous ce nom Hippocrate ait décrit plusieurs formes, mais surtout deux principales : une, qui consiste dans une décoloration peu grave, et qui a été reproduite par les Latins sous le nom de vitiligo; l'autre, qui appartient réellement à la maladie mieux décrite plus tard sous le nom d'éléphantiasis. Ce que nous disons ici du mot *λευκη* nous semble, du reste, entièrement applicable au mot *tsarath* des Hébreux, qui se rapporte peut-être encore à un plus grand nombre de formes différentes.

La maladie décrite par Aretée, Archigène, Paul d'Égine et les auteurs grecs sous le nom d'éléphantiasis, et dénommée à cause